



FÉVRIER 2025

**AFFIRMONS
NOS
DROITS**

INFO-NÉGO N°2

Les théâtres négocient sérieusement

La dernière séance de négociation avec les Théâtres associés (TAI), le 30 janvier dernier, a permis de faire du chemin. Les théâtres ont accepté plusieurs de nos contre-propositions. Les discussions se passent correctement.

Outre les aspects financiers, qui seront abordés plus tard, il reste trois sujets importants à régler :

- 1- La place de l'intelligence artificielle;
- 2- La façon de traiter les pièces inédites déjà écrites;
- 3- Le traitement des auteurs étrangers dans notre entente qui vise à établir un seuil minimal pour toutes et tous.

La prochaine séance du 14 février nous permettra de revenir sur tous ces sujets.

Si tout va bien, le 4 avril prochain, on prévoit pouvoir faire le dépôt de nos demandes sur les aspects financiers, c'est-à-dire sur la façon de rémunérer les autrices et les auteurs. Nous vous reviendrons à cette date pour vous rappeler la nature de ces demandes.



**UNE AUTRE DATE DE NÉGOCIATION
EST PRÉVUE LE 6 JUIN.**

Sachez également qu'une campagne de visibilité pour les autrices et les auteurs prendra place à Montréal et à Québec dans la deuxième moitié de mars. Nous souhaitons ainsi revaloriser le travail d'écriture qui fait l'objet de la présente négociation.

Le comité patronal de négociation est composé de :

CÉLINE MARCOTTE,
directrice générale du Théâtre du Rideau vert
Mayi-Eder Inchauspé,
codirectrice générale de l'Espace Go
Patrick Loubert,
directeur de production du TNM
Frédéric Massé, avocat

Votre comité AQAD-CSN est composé de :

Marie-Louise Bibish Mumbu, autrice
Marie-Christine Lê-Huu, autrice
Marie-Ève Gagnon,
directrice générale de l'AQAD
Joanie Brousseau,
conseillère syndicale de la FNCC-CSN

**DROITS D'AUTEUR
DROIT MORAL
DROIT À DES CONDITIONS
DE TRAVAIL DIGNES
DROIT DE NÉGOCIER**



Solidaire
depuis 1921